



MONTAGNES, TERRES DE LAIT

QUEL AVENIR POUR LE LAIT EN MONTAGNE ?

Suite à une brutale aggravation de la situation par la crise de la Covid-19, la filière laitière demande un accompagnement d'urgence pour éviter l'archipellisation des territoires de montagne

Dossier d'information 2021





Paysage de Savoie, vue sur le Mont-Blanc



Prise en étau entre une conjoncture internationale défavorable et un marché intérieur morose, **la filière laitière de montagne a atteint aujourd'hui un point de non-retour.**

Que ce soit dans les Alpes, les Vosges, le Jura, les Pyrénées ou le Massif Central, le nombre d'éleveurs de lait a drastiquement baissé en 10 ans, se tournant le plus souvent vers l'élevage allaitant. Depuis 2013, l'instabilité fiscale et réglementaire, ainsi que la baisse des revenus des producteurs ont conduit à une lourde perte de la compétitivité de l'activité laitière en zone de montagne. La topographie particulière de la montagne engage d'une manière générale des coûts de production, de collecte et de transformation plus élevés qu'en plaine.

Quel avenir pour la montagne sans l'activité laitière ? Environ 65 000 emplois directs et indirects dépendent du dynamisme économique de la filière laitière en montagne. Un décrochage durable des zones de montagne accélérerait leur appauvrissement. Cette situation risque de conduire à une forme d'« archipellisation » territoriale, entraînant une déconnexion durable des espaces ruraux de montagne du reste du territoire français. La disparition de la filière lait de montagne porte en elle un risque économique, social et politique très lourd.

Depuis un an, les menaces de pérennité de l'activité laitière de montagne se sont aggravées avec la crise liée à la Covid-19. L'ensemble de la filière laitière - producteurs, coopératives et entreprises privées – appelle à une prise de conscience collective et demande un accompagnement d'urgence.

Dans son plan de filière France Terre de Lait signé et remis au Gouvernement à l'issue des Etats Généraux de l'Alimentation en 2018, la filière laitière s'est engagée à maintenir du lait sur tous les territoires. A l'automne 2020 afin de s'inscrire dans le plan de relance du gouvernement, elle a présenté un livre blanc « Pour une France Terre de Lait durable ». Pour éviter le dépérissement de ses territoires, la filière laitière de montagne souhaite contribuer activement à sa redynamisation et accélérer sa transformation pour devenir compétitive, porteuse d'avenir. Des leviers existent pour renforcer la compétitivité des filières laitières de montagne. **Pour que les montagnes restent durablement des terres de lait...**

Le lait de montagne, un acteur économique majeur

La montagne aux 3 visages

La montagne française rassemble 8,5 millions d'habitants soit environ 12% de la population.

Les six massifs montagneux représentent 30%¹ du territoire métropolitain.

Trois grands ensembles territoriaux se distinguent :

- **la montagne urbanisée**, qui concentre 63% de la population sur seulement 13% de la superficie des massifs ;
- **la moyenne montagne agricole**, la plus étendue, qui couvre plus de la moitié du territoire (58%) et rassemble un quart des habitants ; il s'agit des massifs d'implantation de la filière laitière ;
- **la haute et moyenne montagne résidentielle et touristique**, la moins peuplée, avec 11% des habitants sur 28% du territoire.

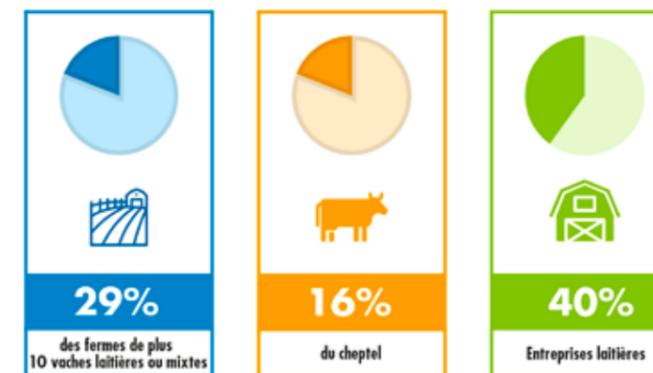
Le droit français ne donne pas de définition de la montagne. En revanche, la notion de « zone de montagne » est **définie par l'article 3 de la loi Montagne**, comme un espace de haute altitude impliquant des coûts supplémentaires.



Vallée de Mandailles, Auvergne

Un secteur essentiel à la production laitière française

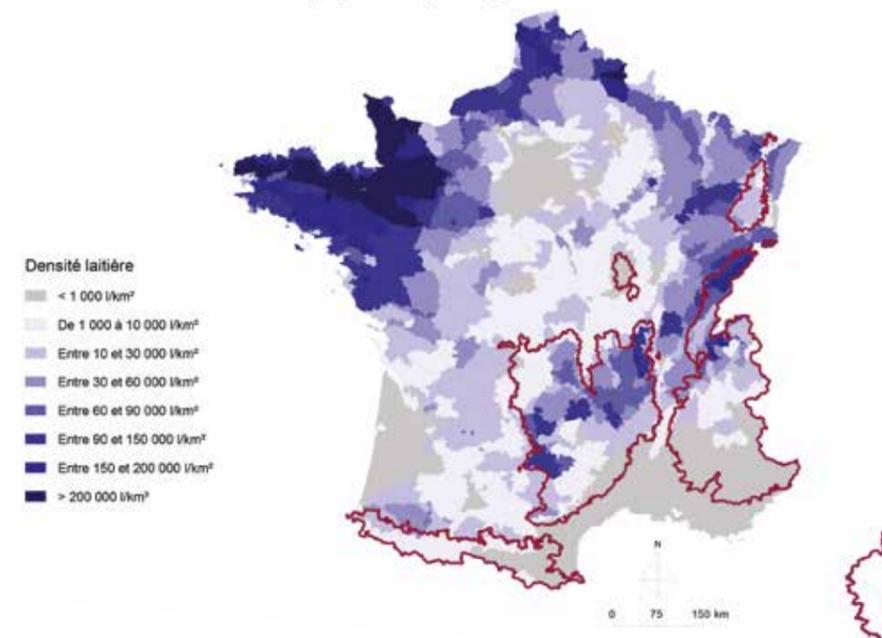
A l'échelle nationale, la contribution de la montagne à la production laitière est très **significative**. La montagne concentre 29% des élevages bovins laitiers² et 16% du cheptel laitier. 20% du lait produit à l'échelle nationale l'est en montagne. Quatre entreprises laitières sur dix sont situées en montagne.



Chiffres 2019

Trois bassins représentent la grande majorité de la production. Le Massif Central concentre 62% des élevages de montagne (environ 7 600) et 44% des volumes livrés (2 milliards de litres)³. Le massif du Jura-Vosges regroupe 18% des élevages et 38% des volumes (environ 1,8 milliards). Les Alpes est la troisième région de montagne laitière avec 16% des élevages (2 000) et 12% des volumes (560 millions). Au total, la région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 80% des élevages de montagne et 56% des volumes livrés.

Densité laitière par petites régions agricoles en 2018



1 - Etude typologie des campagnes, Observatoire des territoires, 2011
2 - SPIE/BDNI - Données 2020 : exploitation de 10 vaches laitières ou mixtes
3 - Dossier Economie de l'élevage, IDELE, 2018

Un contributeur majeur à l'emploi

Secteur d'activité majeur en zone de montagne, l'agriculture et la transformation agroalimentaire demeurent **l'une des seules activités économiques non saisonnières**. La filière laitière de montagne se constitue essentiellement de trois acteurs : les éleveurs laitiers, les collecteurs de lait et les transformateurs.

Les éleveurs laitiers gèrent la production de lait. Les collecteurs sont chargés de ramasser le lait au quotidien. Les transformateurs (entreprises privées ou coopératives) sont chargés de la valorisation du lait en produits de consommation finale : fromages, yaourts, laits liquides, crèmes, beurre, desserts lactés frais et laits en poudre.

Au-delà de ces trois acteurs, les fournisseurs en fourrages, en bétail, en matériel technique et en compléments alimentaires destinés aux vaches laitières... constituent un autre maillon important de la chaîne. Enfin, un écosystème technique et commercial (instituts techniques et laboratoires d'analyses notamment) permet d'assurer le suivi sanitaire du lait et des produits laitiers.

Après le secteur de la santé, **la filière laitière est le plus fort pourvoyeur d'emplois en zone de montagne**. Avec 4 milliards de litres de lait produits chaque année, les fermes laitières de montagne génèrent environ 39 200 emplois directs et indirects, soit 17% des emplois offerts par le secteur laitier en France. En région Auvergne-Rhône-Alpes, les fermes laitières représentent environ 60% de l'emploi agricole, soit 26 000 emplois⁴⁻⁵.

Environ 25 000 emplois induits⁶ sont générés par les dépenses des salariés. Enfin, 65 000 emplois dépendent de l'activité de la filière laitière de montagne. De nombreux commerces de proximités, écoles, services publics... sont maintenus dans ces zones rurales difficiles grâce à cette activité.



NB : Les revenus sont estimés à partir des données issues de la base nationale INOSYS Réseaux d'élevage, soit environ 500 exploitations laitières choisies pour couvrir la diversité des systèmes bovins laitiers français. Elles sont reconnues pour leurs dimensions et leurs performances technico-économiques au-dessus de la moyenne des exploitations laitières françaises.

4 - Agreste, Agriculture, agroalimentaire et forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes, 2016
5 - Insee, L'économie des zones de montagne, 2017
6 - Dossier Economie de l'élevage, IDELE, 2018



Clternes de lait mobiles en montagne



Fabrication de fromage

Une activité naturellement vertueuse

L'élevage laitier en montagne **est une activité économique dont l'empreinte environnementale est relativement réduite**. Les systèmes d'élevage de montagne sont globalement extensifs, avec un nombre limité de vaches par hectare. La majorité des surfaces agricoles de montagne ne reçoit aucun engrais minéral, ni de traitement phytosanitaire⁷.

L'alimentation des troupeaux principalement par pâturage ou avec des fourrages, préserve la qualité des sols et des eaux souterraines et de surface. Ces systèmes d'alimentation permettent de maintenir des prairies permanentes, luttent contre le risque d'érosion, d'avalanche ou d'incendie, participent à la conservation des paysages et des espaces touristiques, ainsi qu'à une biodiversité riche et à la qualité des sols et des eaux. L'utilisation importante de l'herbe pour nourrir les troupeaux permet d'avoir des émissions de gaz à effet de serre relativement faibles. 30% des gaz à effet de serre émis par la ferme⁸ sont compensés par les prairies.



Pour accélérer la transition écologique de la filière

Le Cniel, l'interprofession laitière, a développé les programmes Climalait et Ferme laitière bas carbone.

L'objectif de Climalait est d'évaluer, dans 30 zones laitières, les impacts des modifications météorologiques sur les cultures et la pousse de l'herbe à l'horizon 2050. Afin d'anticiper au mieux les évolutions climatiques en tenant compte des spécificités de chaque ferme, des adaptations sont proposées.

Celui de la Ferme laitière bas carbone est de créer un modèle de ferme à empreinte environnementale très réduite et de le dupliquer à l'échelle nationale. À ce jour, près de 12 000 éleveurs laitiers ont déjà choisi de s'engager volontairement dans cette démarche. À l'aube de 2030, l'objectif de la filière est d'impliquer l'ensemble des élevages laitiers français.

Le plan de filière souhaite réduire d'ici 10 ans :

- 15% l'utilisation d'antibiotiques en élevage laitier ;
- 15% le bilan azoté ;
- 15% de l'indice de fréquence de traitement par des produits phytosanitaires ;
- 20% l'impact carbone⁹.

Il prévoit également de favoriser le développement des bâtiments économes.



Puy de Dôme



Télésiège du Morclan

7 - Agreste, juillet 2015. Les dossiers n°26 l'agriculture en montagne.

8 - Le stockage carbone par les prairies. IDELE. Gac et al, 2010.

9 - Voir plan de filière laitier, 2018

Un produit à forte valeur ajoutée en lien avec le territoire

Les produits laitiers réalisés à partir du lait de montagne sont aussi des **marqueurs culturels forts de l'identité et de la gastronomie française**. Ils participent aussi à **la vie culturelle locale** : des visites de fermes, de fromageries, de la vente directe, fêtes, manifestations... et en attirant chaque année de nombreux touristes.

Sur les sommets français, la tradition fromagère est importante. 28 fromages AOP sur 45 ont tout ou partie de leur zone en territoire de montagne et 70% des tonnages de fromages AOP sont issus d'une zone de montagne.

Un tiers de la production de lait en montagne est liée à des appellations d'origine laitière (AOP). Elles permettent de valoriser ces territoires difficiles, d'ancrer la production laitière sur le long terme et de maintenir des emplois non délocalisables du fait des conditions d'obtention de l'AOP, attachées à une zone géographique précisément définie par le cahier des charges du produit.

Selon les massifs, la part des produits sous label contrôlés peut varier : 85% du lait de vache produit dans le Massif Jurassien et dans les Savoies est transformé en AOP, contre 20 à 25% en Auvergne¹⁰.



Vers une segmentation renforcée

Dans son plan de filière signé en 2018, **la filière laitière s'est engagée à consolider la force des 51 AOP laitières**. L'objectif est de maintenir leur dynamisme, leur valorisation et leur marché, tout en faisant évoluer les cahiers des charges pour prendre en compte les attentes sociétales.

Progressivement mais à un rythme soutenu, depuis 2016, **le lait de montagne se convertit à l'agriculture biologique**. Dans le bassin Auvergne-Limousin, la collecte de lait bio a presque triplé entre 2016 et 2020 (+174%) pour atteindre 72 millions de litres de lait, représentant 6,5% de la collecte nationale de lait biologique.



L'Aubrac dans les Pyrénées

La filière laitière de montagne, en situation de rupture



Les hauteurs du lac d'Annecy - Chemins de randonnée sur la Tournette

Une fragilité intensifiée par la crise de la Covid-19

Depuis 2014, la filière laitière de l'Union européenne est confrontée à une **lourde crise**. La surproduction de lait, le conflit commercial entre l'Union européenne et la Russie et le stockage massif de poudre de lait écrémé à partir de 2015 ont été trois facteurs déclencheurs. Entre 2014 et 2018, suite à des décapitalisations voire des cessations d'activité, le cheptel de vaches laitières s'est rétracté dans une grande majorité des pays européens¹⁰. Cependant, la production de lait s'est développée, compensant la diminution du nombre de vaches. **En 2018, la hausse de la demande mondiale n'a pas pleinement été favorable à la filière européenne**. Son niveau de production insuffisant et sa compétitivité (prix défavorable) expliquent en grande partie ces difficultés.

Durant ces quatre années, **le marché du lait français a fait face à de très lourdes difficultés**. L'ensemble de la filière est touché par une baisse de la rentabilité, qu'elle n'a pas été en mesure de répercuter par la hausse des prix des matières premières. Pour les fermes, elle est passée de 8,2% en 2016 à 7,3% en 2017. Dans un même temps, la consommation de produits laitiers par les ménages a chuté de 6%, entraînant une diminution importante des volumes vendus.

La crise liée à la Covid-19 intensifie depuis près d'un an les difficultés auxquelles la filière est confrontée.

En dépit de la mobilisation collective et responsable, tous les maillons de la filière laitière montagnarde font face à de graves difficultés. Ainsi la commercialisation de nombreux produits laitiers fabriqués en montagne, tels que les yaourts, le beurre, la crème, les fromages notamment fermiers, de pays ou encore sous indication géographique, a été fortement affectée, notamment lors du premier confinement, avec des pertes massives de marché : consommation hors-foyer, vente à la coupe, marchés de plein-air ou export. Réactive et responsable, la filière de montagne a organisé des arrêts de fabrication et des baisses de livraison de lait au moment du pic annuel de production. Certains éleveurs ont dû faire face à des arrêts de collecte tandis que beaucoup de petites entreprises ont subi des surcoûts pour le stockage de produits non vendus. Qui plus est, du fait de leur éloignement géographique des principaux bassins de consommation, les acteurs de la filière de montagne n'ont pas pu profiter de l'engouement pour la consommation locale et l'essor des circuits courts, deux tendances observées depuis le début de cette crise.

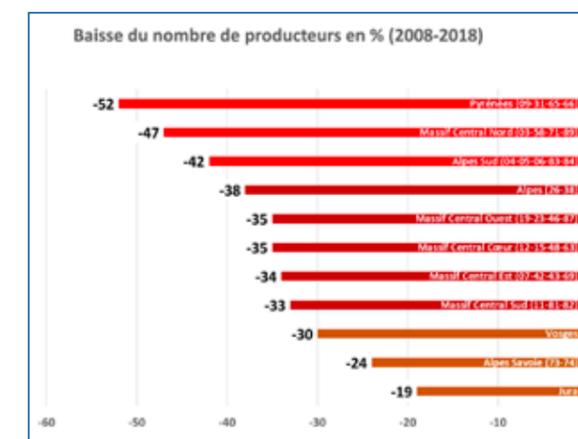
A ce jour, tous les impacts de la crise ne sont pas encore connus : des risques de rétractation des prix du lait dans les prochains mois, des enjeux sociaux et sanitaires, ou une récession économique.

La filière laitière de montagne sur la mauvaise pente

La disparition des quotas laitiers a engagé un surcroît de concurrence sur le marché européen. Prise en étau entre une conjoncture internationale défavorable et un marché intérieur morose, **la filière laitière de montagne se situe à un point de rupture**.

En 10 ans, le nombre de producteurs de lait a baissé de 17 à 33% selon les départements dans le Massif Central, le Jura et les Alpes. Dans les Pyrénées, plus de la moitié des producteurs ont abandonné leur activité, entraînant progressivement le démantèlement de l'intégralité de la filière.

En parallèle, **le volume de lait produit a également chuté**. La baisse la plus sensible se situe dans le Massif Central. Les diminutions vont de 5 à 20% selon les départements sur la période 2014-2018, après de fortes chutes déjà enregistrées entre 2008 et 2014. Les Alpes du Sud constatent une chute de 22% sur 2014-2018, après une baisse de 7% sur 2008-2014¹¹.



**Décrochage net
de la production laitière
dans l'ensemble des massifs
montagneux entre 2008 et
2018¹²**

11 - Eurostat, 2018

12 - Dossier Economie de l'élevage, IDELE, 2018

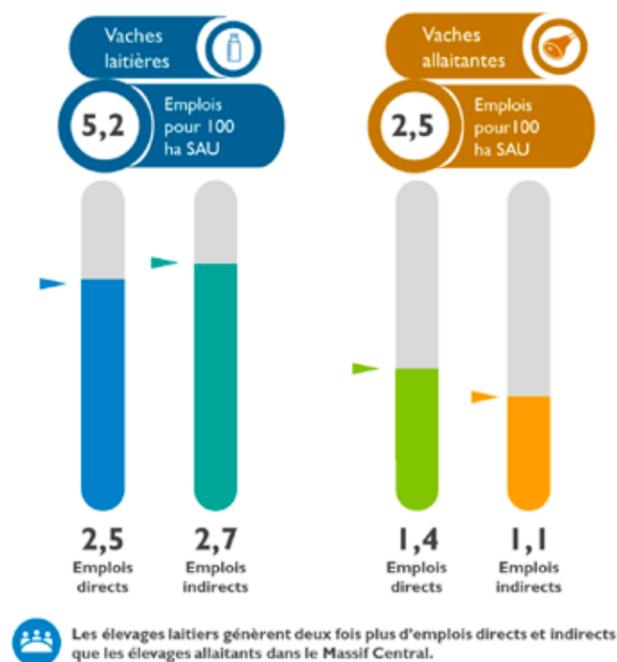
13 - Dossier Economie de l'élevage, IDELE, 2018



La déprise de la production laitière de montagne

Les élevages laitiers des zones de montagne se transforment progressivement en élevages allaitants, exclusivement fournisseurs de viandes. Dans certaines zones du Massif Central, une **réorientation des systèmes de production est constatée**. La diminution du nombre de troupeaux laitiers est bien plus significative depuis 12 ans que celle des troupeaux allaitants. Les évolutions du nombre de vaches indiquent une substitution des vaches laitières par des vaches allaitantes.

Or, **la capacité de création d'emplois par la production laitière est supérieure à celle de la filière viande**¹⁴. L'accélération de cette tendance aurait **un impact très lourd sur l'emploi dans ces territoires**, alors même qu'ils font déjà face à un phénomène de désertification avancé.



Fabrication du Beaufort

Un déficit de compétitivité et d'attractivité

Des coûts de production et de collecte élevés

Depuis 2013, l'instabilité fiscale et réglementaire ainsi que la baisse des revenus des producteurs ont conduit à une **lourde perte de compétitivité de l'activité laitière en zones de montagne**.

La topographie particulière de la montagne engage d'une manière générale des **coûts de production et de collecte plus élevés** (sur tous les postes de dépenses : achat de véhicules, de l'aliment des animaux, mécanisation, construction et entretien des bâtiments) qu'en plaine. A titre d'exemple, les coûts de fabrication d'un outil de transformation en zone de montagne sont supérieurs de 50% à 60% à ceux d'un outil de capacité similaire en plaine¹⁵. **Le différentiel moyen des coûts de production est supérieur de 29% en 2019¹⁶ pour le lait montagne par rapport au lait de plaine**.

Afin de réduire ses coûts et de renforcer la visibilité et les spécificités de sa production, la filière laitière de montagne a **multiplié les accords de collecte entre entreprises**. Ces accords permettent notamment de mutualiser les moyens de collecte du lait entre plusieurs entreprises quel que soit le statut. Il évite d'engager plusieurs camions, non remplis au maximum de leur capacité, passant au sein de la même commune pour collecter des producteurs assez proches. Depuis 2012, 30 millions de kilomètres ont été évités. Outre le gain économique, les accords de collecte contribuent à la réduction de la pollution environnementale, engageant des économies d'énergies, une moindre dégradation des routes, une diminution des risques d'accidents de la route... Malgré les efforts, le surcoût est évalué, en 2019, à 14 €/1 000 litres de lait collecté en moyenne.

Une rémunération moindre

Selon l'Observatoire des coûts de production du Cniel, **la différence entre le prix de revient du lait de montagne et le prix conventionnel final payé ne permet pas de rémunérer un éleveur à hauteur de deux SMIC mensuels**. Les subventions publiques ne permettent pas de combler l'écart. Pour les 1000 litres de lait produits, 114 euros manquent sur le prix réellement perçu par l'éleveur pour lui octroyer un revenu mensuel équivalent à deux SMIC. En moyenne, le niveau de revenu par exploitant est d'environ 17 000 euros annuel en zone de montagne en Auvergne contre 24 900 euros en plaine sur la période 2008-2018. Ce niveau est équivalent pour les autres massifs (Alpes et Jura-Vosges).

Cet écart est cependant amoindri par l'impact positif de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), prévue par la PAC 2014-2020. Elle a permis d'augmenter de manière significative les revenus. En 2014, le résultat courant moyen avant impôt était 1,5 fois supérieur après ICHN¹⁷.

La persistance de la fracture numérique

En 2018, environ 10 % des consommateurs français ne disposaient pas d'une connexion à internet de qualité minimale. Dans les zones rurales et de montagne cette proportion montait à 30%. Des retards ont été pris dans le déploiement de la fibre. L'écart en termes de débit disponible entre centres urbains et ruralité est de plus en plus grand. Ces évolutions contribuent à aggraver la désertification des montagnes et a fortiori à amoindrir l'attractivité du métier d'éleveur laitier.

14 - Economie de l'élevage, IDELE, 2018

15 - Note « Les filières laitières de montagne en 2016 », Cniel, 2016..

16 - Tableau de Bord indicateurs du Cniel, décembre 2019.

17 - Tableau de Bord indicateurs du Cniel décembre 2019 et Enquête Mensuelle Laitière France Agrimer

Quel avenir pour la montagne sans lait ?



Vers un risque réel de disparition totale des fermes laitières montagnardes

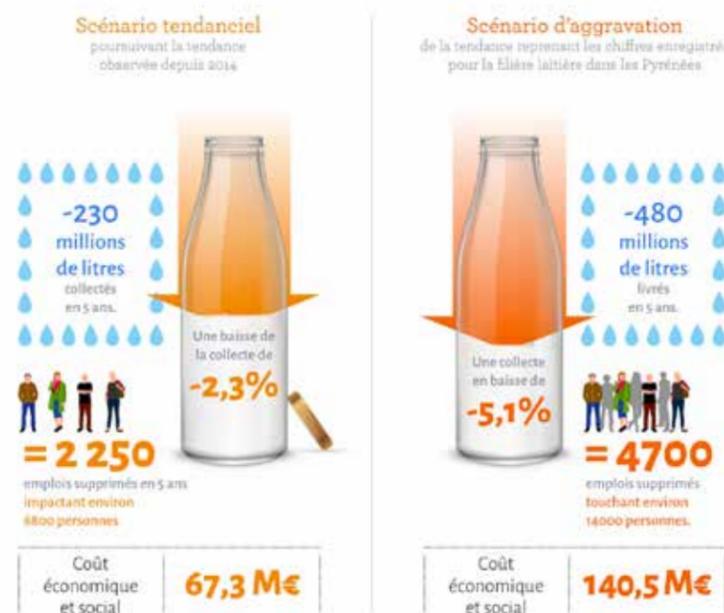
La disparition de la filière laitière de montagne porte en elle un risque économique, social et politique très lourd. Environ 65 000 emplois directs et indirects dépendent de son dynamisme économique. Une baisse annuelle constante d'environ 5% du volume de lait collecté pendant 5 ans se traduirait par la perte d'environ 10 000 emplois, impactant ainsi indirectement près de 29 000 personnes.

Un décrochage durable des zones de montagne conduirait à une forme « d'archipellisation » territoriale contraire au contrat social incarné par la République. Cette situation engagerait une **déconnexion durable des espaces ruraux de montagne du reste du territoire français**.



Prospection : l'impact de la pérennité de la filière laitière de montagne sur son territoire

Deux scénarios ont été modélisés par le service économique du Cniel à l'échelle du Massif Central et des Alpes¹⁹ pour mesurer l'impact d'une baisse continue de la collecte de lait à l'horizon 2024.



La dissolution de la filière laitière de montagne aura un impact drastique sur les populations locales, notamment sur l'emploi et l'environnement, dont le coût est estimé entre 67,3 et 140,5 millions d'euros par an.

Un appel à une prise de conscience collective

Suite à une brutale aggravation de la situation par la crise de la Covid-19, l'ensemble des acteurs de la filière laitière, à travers le Cniel, l'interprofession laitière, appelle à une prise de conscience collective et demande une mobilisation d'urgence. La disparition de l'activité laitière en montagne déstabiliserait l'ensemble du marché laitier français. Dans son plan de filière, signé en 2018, la filière laitière s'est engagée à maintenir du lait sur tous les territoires. A l'automne 2020 afin de s'inscrire dans le plan de relance du gouvernement, elle a présenté un livre blanc « Pour une France Terre de Lait durable ».

En posant la question de l'avenir du lait en montagne, **la filière interroge également la société sur l'avenir des territoires de montagne sans l'activité laitière.** Outre le maintien des emplois, l'activité laitière de montagne a une forte valeur ajoutée pour le dynamisme de ses territoires. Tourisme, gastronomie, environnement, économie... sont intimement liés.

En retour, et en complément avec le plan de filière et la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, la filière laitière de montagne est engagée à développer un modèle de production plus vertueux, notamment axé sur la segmentation et la transition écologique. La filière laitière de montagne souhaite accélérer sa transformation et devenir compétitive, porteuse d'avenir. Pour éviter le dépérissement de ses territoires, **la filière laitière de montagne s'engage à constituer à une échelle réduite ce que pourrait être l'agroalimentaire du futur, en contribuant activement à sa redynamisation et en étant force de propositions innovantes.** Pour créer une filière agricole sûre, compétitive, écologique et valorisant les territoires Elle est prête à devenir un laboratoire d'essai des différentes politiques publiques agricoles permettant de raccrocher la France périphérique à la mondialisation.



Vue panoramique

Des solutions existent pour sauver la filière laitière de montagne

En réponse à la crise sanitaire liée à la Covid-19 et alors que se déploie le plan France Relance avec un fort prisme environnemental, la filière laitière de montagne **souhaite travailler avec les pouvoirs publics - tant à l'échelle régionale, nationale et européenne -** pour accélérer sa transformation, devenir compétitive et être porteuse d'avenir, pour une partie importante de la France périphérique.

A cette fin, le Cniel formule les **premières recommandations** sur le cadre réglementaire et fiscal nécessaire aux zones de montagne. Ces mesures et recommandations peuvent être amenées à évoluer en fonction de l'impact de la crise sanitaire dont toutes les dimensions ne sont pas encore connues et analysées

- **Construire un cadre fiscal et réglementaire responsable, stable et simplifié spécifiquement dédié aux territoires de montagne à l'instar des collectivités d'outre-mer et de la Corse.** En effet, les zones de montagne souffrent d'un handicap géographique qui justifie un traitement spécifique en vue de rétablir l'équité territoriale.

Cela se traduirait par exemple par un accompagnement des fermes et des entreprises visant à neutraliser l'écart de compétitivité entre zone de plaine et de montagne, notamment sur les coûts de collecte, un ciblage des aides à l'investissement par site de transformation situé en zone de montagne et non par entreprise, quelle que soit la taille de cette dernière...

- **Développer un nouveau modèle de production vertueux, sous tous ses aspects. En retour, et en complément avec le plan de filière et la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, la filière laitière de montagne est engagée pour développer un modèle de production plus vertueux, sous tous ses aspects, qu'il s'agisse de la dynamisation de l'offre de produits grâce à une meilleure segmentation,** du renforcement de l'efficacité du système de production grâce à la recherche et développement, du développement de l'attractivité des métiers de la filière, du renforcement de l'efficacité sur la gestion et la maîtrise des risques ou de la lutte contre le réchauffement climatique.



A propos du Cniel

Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière est l'Interprofession qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière laitière : les éleveurs laitiers, les coopératives et les industriels laitiers, ainsi que les acteurs de la grande distribution, du commerce et de la restauration collective.

Association (loi 1901) reconnue par les pouvoirs publics français et européens, le Cniel est un lieu d'échanges entre les acteurs de la filière, de concertation et de débat intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes et préférences des consommateurs-citoyens et de la société civile. Le Cniel a également pour mission et vocation de mettre à disposition à l'ensemble des publics des informations fiables, sourcées et étayées scientifiquement sur la filière laitière et les produits laitiers (qualité du lait, données économiques et de marché, modes de production, informations nutritionnelles etc...).

Plus d'informations : www.franceterredelait.fr

Service presse

Caroline Fenaillon — 06.45.23.96.75 - cfenaillon@cniel.com
Marylène Bezamat — 06.03.99.62.07 - mbezamat@cniel.com
Salle de presse : www.presse.filiere-laitiere.fr

